



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E155912

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2024

ÉDITÉ LE 21/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/08/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 16 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 813193968

Siret : 813 193 968 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 13 81 191

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6922397004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6922397004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : REYNIER ET FILS

ZA LA GRANDE ILE
05230 CHORGES

Téléphone : 04 92 50 62 60

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@reynieretfils.fr

Responsabilité légale :

REYNIER SYLVAIN GÉRANT / REYNIER CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/06/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	25/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.